



HAL
open science

Ecoliers et étudiants serbes à l'université de Grenoble durant la Première Guerre mondiale

René Favier

► **To cite this version:**

René Favier. Ecoliers et étudiants serbes à l'université de Grenoble durant la Première Guerre mondiale. 2022. hal-04826607

HAL Id: hal-04826607

<https://hal.science/hal-04826607v1>

Submitted on 13 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Écoliers et étudiants serbes à Grenoble pendant la Première Guerre mondiale (1915-1920)

René Favier

Au début de l'année 2016, la naissance de l'université Grenoble Alpes s'accompagne d'une initiative originale en faveur de l'accueil en France des populations « réfugiées », plus particulièrement pour favoriser « l'accueil, l'orientation, l'accompagnement des étudiants, doctorants ou chercheurs migrants sur le site grenoblois ». Un diplôme universitaire spécifique pour l'apprentissage du français est aussi mis en place par le CUEF (Centre universitaire d'études françaises), et l'université se fixe comme objectif la recherche de financements ainsi que « des échanges de bonnes pratiques avec d'autres universités¹ ».

De manière singulière, cette initiative fait écho à une autre menée cent ans plus tôt par la même université pour accueillir des étudiants serbes durant la Première Guerre mondiale. Cette dernière, il est vrai, prend place dans un mouvement plus vaste d'accueil des populations chassées de Serbie par l'offensive austro-bulgare à la fin de l'année 1915. À la défaite de l'armée serbe succèdent une retraite et une fuite de la population, dans des conditions climatiques difficiles, tant à travers l'Albanie vers Corfou que, à l'est, en direction de Salonique. Parmi les fuyards figurent beaucoup de jeunes gens ou d'enfants. Arrivé à Saint-Vallier, « un de ces enfants qui savait de l'allemand a pu raconter son voyage. Il a déclaré avoir fait quarante-cinq jours de grandes marches avant d'atteindre la côte et avoir couru

1. <https://www.communaute-univ-grenoble-alpes.fr/fr/campus/accueil-de-migrants-sur-le-domaine-universitaire-693553.htm>

les plus grands périls²». Avec l'aide de la Croix-Rouge, ces réfugiés sont, à la fin de 1915 et au début 1916, évacués de Corfou et Salonique par des bateaux français, britanniques et italiens en direction de Brindisi, avant d'être acheminés en France par Modane, Nice, Toulon ou Marseille.

Malgré les charges de la guerre, le gouvernement français ne se montre pas indifférent au dénuement de ces populations. Comme tous les réfugiés, les Serbes bénéficient d'une allocation journalière de 1,25 franc. Surtout, un effort particulier est fait pour l'accueil des enfants et des jeunes gens. Pour leur « hospitalisation » dans des établissements scolaires, Paul Painlevé, le ministre français de l'Instruction publique adresse, dès le mois de décembre 1915, ses instructions aux recteurs. La plus grande partie des internats des établissements étant réquisitionnés pour le service sanitaire de l'armée et les soins aux blessés et convalescents, les recteurs sont invités à trouver des solutions alternatives pour les quelque 2 000 élèves arrivés au printemps 1916. Si la demande ministérielle vise en premier lieu les plus jeunes enfants, une circulaire du 6 janvier invite également les recteurs « à constituer des groupes d'étudiants pour les villes universitaires ci-après désignées : Grenoble, Lyon, Clermont, Aix, Montpellier, Toulouse, Bordeaux ». Les étudiants, précise la circulaire, devaient être « admis au régime des réfugiés par les soins de l'administration préfectorale ». En conséquence, c'est un double accueil qui s'organise alors à Grenoble sous l'autorité préfectorale et d'un comité serbe mis en place dès la fin du mois de décembre 1915.

L'accueil des écoliers et la création du « Comité serbe de Grenoble »

Dans l'académie de Grenoble, et plus particulièrement dans le département de l'Isère, la mise en œuvre des instructions ministérielles s'avère difficile. « Le premier convoi d'écoliers est déjà parti de Salonique pour Marseille », fait ainsi savoir le recteur Charles Petit-Dutaillis le 21 décembre 1915, « Vingt jeunes gens de ce convoi vont être placés dans l'académie à l'école primaire supérieure de Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), et je puis vous dire que la municipalité de

2. AD 38, 21 T 495, 29 janvier 1916. Toutes les citations renvoient à cette cote ou à la cote 21 T 496. Ljubinka Trgovčević, « Les Serbes en France durant la Première Guerre mondiale », p. 361-378, dans : Dušan T. Bataković (dir.), *La Serbie et la France. Une alliance atypique. Relations politiques, économiques et culturelles (1870-1940)*, Académie serbe des sciences et des arts, Institut des études balkaniques, Éditions spéciales 104, Belgrade, 2010; Roger Hournac et Yves Revest, *Un bataillon universitaire Serbe à Jausiers pendant la Grande Guerre (1916-1917)*, Publication des Cahiers de la vallée de l'Ubaye, 32 p. ; « Des enfants serbes en France pendant la Première Guerre mondiale », <http://www.ugmpg.org/genealogie-serbie/HISTOIRE%20FRANCO-SERBE.htm>.

cette petite ville a promis de contribuer pour moitié à l'acquisition de la literie nécessaire». Le 20 décembre, vingt autres arrivent à Gap et étaient dirigés vers le collège de Barcelonnette³. D'autres accueils sont organisés au sein de l'académie à Saint-Vallier, Gap, ou Embrun. Mais en Isère, seul l'internat du collège de Saint-Marcellin est pourvu de lits en nombre suffisant pour recevoir « une colonie d'écoliers ». À Grenoble, les locaux de l'école primaire supérieure de garçons de Grenoble sont certes disponibles, mais dépourvus de tout équipement.

Financer l'hébergement des écoliers serbes

C'est à réunir les moyens pour équiper le bâtiment et entretenir une trentaine d'écoliers que travaille le recteur. Rappelant l'exemplarité de l'initiative de Bourg-Saint-Andéol, il fait connaître à Nestor Cornier, maire de Grenoble, sa décision d'accueillir des élèves dans la ville le 21 décembre : « Malgré la disparition des internats à Grenoble, j'ai pensé que le chef-lieu d'académie devait être désigné pour recevoir une colonie d'écoliers serbes et pour manifester sa sympathie à une nation héroïque et infortunée. » Le 29 décembre 1915, il s'adresse au banquier Georges Charpenay⁴, président du Comité du commerce et de l'industrie grenoblois pour le secours aux blessés, pour lui présenter son projet et lui demander son assistance :

« Comme suite à l'entretien que j'ai eu le plaisir d'avoir récemment avec vous, j'ai l'honneur de vous confirmer que le gouvernement français va hospitaliser un grand nombre d'enfants serbes qu'on a pu soustraire à la barbarie germano-bulgare. Les internats des établissements de l'Instruction publique étant tous fermés à Grenoble par suite de la guerre, j'ai dû insister spécialement auprès de M. le ministre de l'Instruction publique pour que la capitale du Dauphiné reçût une colonie d'écoliers serbes. Il me semblait, et je suis sûr de ne pas m'être trompé, que Grenoble tiendrait à l'honneur d'accueillir un certain nombre de ces infortunés. J'ai obtenu gain de cause. »

Parallèlement, il proposait au banquier de participer à un « comité serbe », constitué provisoirement de lui-même et d'un professeur de latin de l'université, Samuel Chabert, « qui a naguère fait des conférences en Serbie », et d'organiser une souscription auprès de la population locale.

Pour le succès de l'entreprise, le soutien immédiat du banquier s'avère décisif. Le jour même, il répond positivement à la requête du recteur :

« Je vous remercie, tout d'abord, de l'honneur que vous voulez bien me faire en me donnant une place dans le Comité serbe que vous vous proposez de

3. *Le Petit Dauphinois*, 31 décembre 1915.

4. Président de la chambre de commerce de Grenoble, très proche des grands industriels dauphinois, Georges Charpenay est considéré comme le « banquier de la houille blanche ».

former à Grenoble, et si vous estimez que mes services puissent vous être d'une quelque utilité, j'accepte avec empressement de collaborer avec vous à cette œuvre éminemment intéressante.»

Concrètement, il suggère de mobiliser l'ensemble des banques de la ville pour recueillir les souscriptions (Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque de France, Comptoir national d'escompte).

Pour assurer de la publicité à son initiative, le recteur fait passer un communiqué dans la presse locale.

« Des centaines d'enfants serbes, sauvés par les Alliés et échappés à la barbarie germano-bulgare, commencent à arriver en France, et on va les hospitaliser et les instruire dans nos lycées, nos collèges, nos écoles primaires supérieures. Mais presque partout les internats ont été supprimés, les lits et le linge ont été réquisitionnés pour les blessés. À Grenoble, où il convient que nous ayons, n'est-ce pas?, une colonie d'enfants serbes, on peut loger trente écoliers à l'école primaire supérieure de garçons. Il ne reste qu'à acheter de la literie, des couvertures, des draps, des serviettes, etc. Et puis, il y a des dépenses d'entretien à prévoir: 70 francs chaque mois par enfant. Après avoir causé avec quelques Grenoblois, j'ai cru pouvoir assurer M. le ministre de l'Instruction publique que s'il dirigeait trente jeunes Serbes vers notre ville, la population tiendrait à l'honneur de les entretenir à ses frais.

Un comité va être fondé à Grenoble. En attendant sa constitution, M. G. Charpenay, banquier, M. le professeur Chabert et moi, nous nous chargeons des premières démarches. Nous venons demander aux enfants de la ville de réserver aux petits Serbes une partie de leurs étrennes. Les souscriptions sont reçues à la banque Charpenay, rue du Lycée; les autres banques qui accepteront également de les recevoir seront indiquées dans un prochain communiqué.

Deux petites Grenobloises m'ont déjà promis de payer la pension d'un enfant serbe, pendant tout le temps que nos écoliers resteront ici, c'est-à-dire tout le temps qu'il faudra pour battre les Boches et les Bulgares, et rendre aux Serbes leur patrie et leurs foyers. Je ne sais pas combien de mois cela durera, mais ce que je sais bien d'avance, c'est que les trente enfants serbes de primaires supérieures trouveront à Grenoble de petites marraines et de petits parrains qui ne les laisseront manquer de rien.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que les grandes personnes ont le droit de souscrire. Je peux même dire que le Comité de l'industrie et du commerce grenoblois a déjà profité de la permission et s'est inscrit pour la somme de deux mille francs.»

La réaction est toutefois mitigée. S'il passe bien le communiqué le 31 décembre 1915, *Le Petit Dauphinois* le faisait sous ce titre: « 30 enfants serbes à Grenoble.

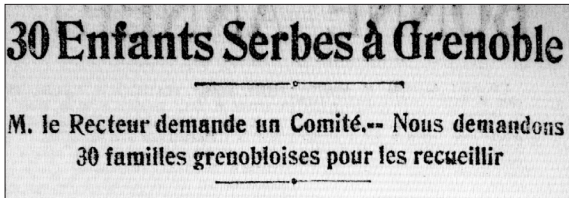
M. le Recteur demande un Comité – Nous demandons 30 familles grenobloises pour les accueillir ». Le journal émet des réserves quant à la nécessité de la création d'un comité spécifique, suggérant qu'il pourrait suffire d'un « simple appel à l'esprit de patriotique solidarité » de la population :

« Il ne peut pas ne pas se trouver dans notre cité trente familles qui se feront une joie et un honneur d'adopter, chacune, un de ces enfants serbes, pitoyables victimes de notre grande guerre, nobles fils d'une lignée de héros.

Nous ne doutons certes pas du dévouement des Comités, mais si dorée que soit l'hospitalité collective qu'ils peuvent offrir, elle ne saurait remplacer pour les petits enfants de la malheureuse Serbie le foyer familial. Seules, des mères françaises leur peuvent faire oublier que, sur la terre de France, ils ne sont pas en exil ».

Dans les jours qui suivirent, d'autres articles reviennent sur la question en soulignant que l'entretien des réfugiés relève de l'initiative gouvernementale et mettant en cause l'activisme du recteur, accusé de se mettre en avant et de prétendre prendre une « initiative extraordinaire ».

ill. 1. Le Petit Dauphinois, 31 décembre 1915.



Charles Petit-Dutaillis ne goûte guère la critique. Le 4 janvier, il s'adresse au préfet pour s'en plaindre et fournir des explications complémentaires :

« Elles sont rendues nécessaires par une série d'articles que, pour être courtois, je qualifierai seulement de malencontreux, parus dans un journal de la ville. Je ne m'attendais certes pas à une polémique de presse ayant pour but d'empêcher le succès d'une souscription de ce genre. En même temps que moi, mon éminent collègue M. Liard, vice-recteur de l'académie de Paris, faisait appel à la générosité publique avec le concours unanime de la presse parisienne... Si je trouve les bonnes volontés que semble devoir susciter l'incroyable infortune du peuple serbe, actuellement tout entier asservi ou en exil, il y aura trente écoliers à Grenoble, hospitalisés et entretenus par la générosité des habitants. Sinon, il n'y en aura pas. Voilà tout! »

Le même jour, il s'adresse au *Petit Dauphinois* pour lui rappeler que les crédits ministériels sont limités.

« Or les besoins d'un peuple en exil sont illimités. C'est pourquoi M. le Ministre de l'Instruction publique a dit aux recteurs : tâchez de trouver des concours ; je suis déjà certain que j'en trouverai. »

Dans un premier jet, il ajoute :

« Je n'ai jamais dit que je prenais une initiative extraordinaire. Les recteurs, mes collègues, font sans doute comme moi. Mais dans leur académie, aucun de nous ne s'attend à être ni félicité, ni blâmé pour un geste aussi naturel. »

Mais, soucieux sans doute de ne pas faire de l'incident une affaire personnelle, il préfère rayer, sur son brouillon, ces dernières remarques.

Les attentes du recteur sont doubles. D'une part, il s'agit d'abord de disposer de la literie et du linge nécessaire pour une trentaine d'écoliers. L'entretien de ces écoliers (évalué à 70 francs par mois) est chose plus complexe car la charge est lourde, et il est impossible de préjuger de la durée de l'engagement. Très vite, donateurs et souscripteurs répondent aux sollicitations rectorales. Du côté du monde de l'entreprise, la mobilisation est rapide. Dès le 29 décembre, Georges Charpenay fait débloquer 2 000 francs par le Comité du commerce et de l'industrie pour l'achat et l'équipement de douze lits. Dès le 8 janvier 1916, la plupart des entrepreneurs de la région grenobloise ont répondu positivement. « J'ai l'honneur de vous remettre, au nom de la Société anonyme des papeteries de Rives, un chèque de 500 francs sur la banque de votre ville », fait ainsi savoir Victor Blanchet⁵, le propriétaire de l'entreprise. De son côté, c'est vers les établissements scolaires que se tourne le recteur. Ceux-ci sont invités à fournir de la literie ou à contribuer financièrement aux achats nécessaires (200 francs pour l'École normale d'instituteurs, 80 pour l'école primaire supérieure...). L'*Ouvroir des fonctionnaires* de la préfecture est sollicité pour les mêmes raisons. La ville de Grenoble fournit pour sa part une aide de 500 francs pour « aider aux dépenses de premier établissement ».

Pour l'entretien mensuel des écoliers serbes, l'importance de la somme demandée rend difficiles les engagements individuels. « Je ne suis pas bien riche et ne peux souscrire pour vos petits Serbes », fait ainsi savoir le 11 janvier un habitant grenoblois, Eugène Marcel, « Mais si vous voulez, tous les dimanches je suis libre, travaillant la semaine à la fabrication des obus, maison Bouchayer. Ma fille, ma femme et moi serons heureux de recevoir un de vos protégés à notre table familiale. Ce serait pour nous un devoir et un grand plaisir d'avoir à tour de rôle un de ces chers petits. » Mais l'entourage de Georges Charpenay est largement mobilisé. Dès le 29 décembre 1919, ce dernier fait savoir :

« Je vous prie de vouloir bien inscrire déjà, pour une somme mensuelle de 70 francs, mes deux fillettes, Mesdemoiselles Georgette et Juliette Charpenay. »

5. Maire de Rives, Victor Blanchet fut député de l'Isère de 1919 à 1924.

Avec elles, figurent parmi les souscripteurs plusieurs des principaux chefs d'entreprises grenoblois : Achille Raymond, Joseph Bouchayer, Louis Jay, Valérien Perrin, Régis Joya, Joseph Vallier. L'université n'est pas en reste. Les professeurs Louis Barbillion ou Samuel Chabert figurent aussi parmi les souscripteurs, ainsi que le Comité de patronage des étudiants étrangers. La ville de Grenoble également est sollicitée pour prendre en charge deux écoliers. À défaut de pouvoir contribuer directement, c'est par l'intermédiaire des élèves des établissements que la population grenobloise est invitée à participer à l'effort financier. Grâce aux contributions des familles, le lycée de garçons peut s'engager à entretenir deux écoliers ; celui de jeunes filles, les écoles primaires supérieures, comme les écoles normales de garçons et de filles, ou les écoles rurales de la circonscription, un écolier. Le 8 février, le recteur demande à l'inspecteur d'académie de transmettre ses félicitations aux élèves pour le soutien apporté :

« Je vous prie de bien vouloir remercier et féliciter, en mon nom, les élèves, jeunes garçons et jeunes filles, qui ont su prouver ainsi, par un élan du cœur, la chaleureuse sympathie que leur inspirent l'héroïsme et l'infortune terrible, quoique passagère, du peuple serbe. Je présente le témoignage de ma gratitude aux chefs d'établissements et aux maîtres et maîtresses qui ont fait comprendre aux enfants que les alliés devaient, en certains cas, savoir faire bourse commune. »

Le Comité serbe de Grenoble et l'installation des écoliers serbes

Dès le 11 janvier, la mobilisation est suffisamment avancée pour que puissent se réunir pour la première fois les membres du Comité serbe de Grenoble au siège de la banque Charpenay pour la fondation officielle de l'association dont le recteur prend la présidence et le banquier la charge de trésorier. Le 4 février, alors que la souscription n'est pas close, la collecte se monte à plus de 7 000 francs, et les engagements mensuels sont assurés pour 27 enfants. Soucieux de répondre aux critiques dont il a fait l'objet, le recteur demande à ses services de donner à cette réussite « toute la publicité possible, et donner dans le *Bulletin* le chiffre total de la souscription des établissements primaires ». De fait, les adhésions continuent. À la fin de la guerre, le Comité compte plus de 200 membres, dont de nombreux universitaires : des juristes (Reboud, Caillemer), des scientifiques (Collet, Kilian, Barbillion, Flusin, Janet, Fortrat), des littéraires (Chabert, Morillot, Rosset, Blanchard, Esmonin), des médecins (Bert). D'autres notabilités, comme le marquis de Virieu, ou les cinq journaux grenoblois participent aussi à l'entreprise. C'est le 4 février 1916 que les trente écoliers attendus, accompagnés d'un inspecteur serbe, sont accueillis à la gare de Grenoble par le comité et les autorités

municipales, départementales et universitaires. Deux tramways les conduisent à l'école de la rue Millet. « Une collation a été offerte aux jeunes Serbes... À dix heures du soir, les enfants ont rejoint le dortoir confortablement installé. » Le lendemain, l'accueil est complété par une fête organisée avec les écoliers français :

« Les petites écolières de la rue Millet ont chanté de tout leur cœur l'hymne serbe et la Marseillaise, et les jeunes Serbes, émus jusqu'aux larmes, ont chanté à leur tour leur hymne national. Ce seront de grands et nobles souvenirs pour la jeunesse dauphinoise qui s'est montrée généreuse et fraternelle pour les enfants exilés. La Serbie, accablée par un destin effroyable, se relèvera et, elle aussi, se souviendra. »

Avec l'arrivée des élèves, se normalisent rapidement les conditions matérielles et pédagogiques de l'accueil. Le 22 février, la responsable de l'économat de l'école normale d'institutrice, mademoiselle Buttner, accepte de prendre en charge la gestion des moyens. Au recours envisagé à un restaurateur (jugé dès janvier trop cher par Georges Charpenay) se substitue la bonne volonté d'une institutrice, madame Chavas, qui, avec l'aide d'une réfugiée serbe comme aide cuisinière, organisait dans l'école primaire voisine une cantine pour les écoliers serbes. Pédagogiquement, après une période d'acclimatation, c'est à l'apprentissage du français que sont consacrés les premiers mois : « Les écoliers auront quatre heures d'enseignement du français par la méthode directe, données par une institutrice des environs de Grenoble que l'inspecteur d'académie a pu détacher à cet effet », précisait Charles Petit-Dutaillis. Les autres ambitions pédagogiques restent modestes et d'ordre essentiellement pratique : « On les exercera au travail du bois et du fer », complète le recteur.

Très vite aussi, il fallut faire face à la durée que la guerre imposa à cet accueil. Pendant les vacances, les enfants furent pour la plupart confiés à des familles de la ville, certains étant envoyés dans quelques établissements restés ouverts. Au fil des mois, les écoliers de plus de 18 ans durent aussi quitter les établissements où ils avaient été « hospitalisés » pour rejoindre leurs familles, être regroupés en vue de leur future mobilisation ou, pour certains de ceux « reconnus inaptes au service militaire », être accueillis dans des universités. S'agissant des élèves grenoblois, ils commencent dès 1917 à être envoyés dans d'autres établissements. Ils ne sont plus que 10 à la rentrée 1917 quand la ville supprime l'allocation accordée. À la fin du mois de novembre, ils sont tous partis. C'est en faveur des seuls étudiants que, jusqu'à la fin de la guerre, continue à travailler le Comité serbe de Grenoble.

Des étudiants serbes à l'université de Grenoble

L'accueil des étudiants : printemps 1916

Les étudiants serbes forment un second contingent de population serbe accueillie dans les établissements de l'Instruction publique française. En volume, le nombre des étudiants réfugiés est certes beaucoup plus restreint que celui des écoliers. En fait, la plupart des jeunes gens déclarés aptes au service militaire restent mobilisés pour la poursuite de la guerre. Une partie de ceux qui ont commencé des études secondaires ou supérieures est aussi regroupée pour une formation militaire, telle celle installée dans les Alpes du Sud à Jausiers, avec une extension à Mont-Dauphin, et appelée le « Bataillon universitaire serbe », qui fonctionne de mai 1916 à novembre 1917⁶. Pour ceux déclarés inaptes au service, comme pour les jeunes filles, le gouvernement français s'engage dès le mois de janvier 1916 à les accueillir dans les universités françaises, sous la réserve que leur « qualité d'étudiant aura été préalablement reconnue, soit qu'ils aient déjà entrepris, en Serbie ou ailleurs, des études d'enseignement supérieur, soit que ces études secondaires régulièrement faites les autorisent à accéder à l'université⁷ ». Pour organiser cet accueil est mis sur pied au niveau national un Comité universitaire de la jeunesse serbe, placé sous la présidence de Louis Liard, vice-recteur de l'académie de Paris, chargé d'organiser l'accueil des étudiants.

Dans son courrier aux recteurs du 31 janvier 1916, le ministre Paul Painlevé leur demande « d'étudier les mesures à prendre pour en assurer l'organisation de leurs études et de leur vie matérielle ». Parmi les mesures suggérées figure notamment l'exemption des droits d'immatriculation et une ambition universitaire modeste :

« Il est peu probable qu'ils puissent, dès l'abord, s'inscrire dans les formes prescrites en vue de nos examens et grades. Au surplus, l'essentiel est qu'ils emploient bien leur temps et qu'ils profitent, autant qu'ils le pourront, des cours et des instruments de travail offerts par votre Université. »

L'objectif premier de l'accueil est l'apprentissage du français⁸ :

« Comme selon toute probabilité, la plupart d'entre eux n'auront de notre langue qu'une connaissance imparfaite, il conviendra tout d'abord de les aider à compléter cette connaissance. Je souhaiterais qu'un enseignement pratique de français leur permît assez vite non seulement de suffire aux besoins de la

-
6. R. Hournac et Y. Revest, *Un bataillon universitaire Serbe à Jausiers pendant la Grande Guerre (1916-1917)*, *op. cit.*
 7. AD 38, 21 T 495, Lettre Paul Painlevé, ministre de l'Instruction publique aux recteurs, 31 janvier 1916.
 8. Sur la dimension pédagogique de la question serbe, Bijana Stikic, « La formation de la jeunesse serbe en France, 1916-1920 : aspects de l'acquisition et de l'apprentissage du Français », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 49/2012.

vie journalière, mais encore de suivre utilement les cours se rapportant à leurs études particulières. Au cas où votre université ne posséderait pas déjà à l'usage des étudiants étrangers des cours de cette nature, et s'il était nécessaire de créer pour la circonstance un enseignement spécial, je serais disposé à subvenir aux frais nécessités par cette création.»

À la différence d'autres nations, en particulier de leurs ennemis bulgares, les Serbes avaient été peu nombreux à venir étudier à Grenoble avant la Première Guerre mondiale : une douzaine seulement entre 1900 et 1914. Mais l'expérience du Comité de patronage des étudiants étrangers, dont le ministre ne méconnaît pas l'existence, répond parfaitement à aux attentes ministérielles : « L'université de Grenoble est outillée depuis longtemps pour recevoir des étudiants étrangers, et les cours institués pour eux pendant l'année scolaire fonctionnent, malgré la guerre », répond le recteur dès le 2 février, « L'organisation existe, et nous sommes tout disposés à en faire profiter un nombre même considérable – une centaine, par exemple – d'étudiants serbes. Il va de soi qu'aucune rétribution ne leur sera réclamée, ni par le Comité de patronage des étudiants étrangers que j'ai consulté ce matin, ni par l'Université, du consentement de laquelle je me porte garant. » La tradition d'accueil des étudiants étrangers à Grenoble était également parfaitement connue des autorités serbes : « J'ai vu ce matin M. le recteur de l'université de Belgrade à son passage à Grenoble », précisait le recteur dans le même courrier, « Il m'a déclaré que, pour sa part, en raison de l'organisation particulière de notre université, il serait désireux de voir envoyé ici une grande partie du contingent des étudiants serbes reconnus inaptes au service militaire. »

Plus complexe est la question de l'entretien matériel de ces étudiants. L'allocation de 1,25 franc dont ils disposent comme réfugiés ne peut suffire. Sollicité par le ministre, le recteur fait savoir que le succès de la souscription lancée pour les écoliers lui permet de faire face aux premières dépenses d'installation et de nourriture, mais pas d'assurer cette dépense d'une manière pérenne. En vain demande-t-il au ministre de prendre en charge l'entretien d'un certain nombre d'écoliers en échange d'un soutien aux étudiants « qu'on nous demande de recevoir à l'université, et pour lesquels je ne dispose pas de fonds ». À défaut, le préfet demande au service de santé militaire s'il est possible de mettre à sa disposition les lits vacants, et de faire « profiter les étudiants de l'organisation établie, dans les hôpitaux de la ville, par exemple à l'institut polytechnique, pour la nourriture des blessés ».

C'est finalement à Voreppe, reliée alors à Grenoble par un tramway, que sont regroupés les 44 premiers étudiants arrivés à Grenoble (13 en lettres, 15 en droit, 16 en sciences)⁹. On ne saurait s'étonner que ces premiers étudiants n'aient pas

9. AD 38, 20 T 290, Registre d'immatriculation des étudiants à la faculté des lettres, 1913-1920.

toujours été assidus à tous les cours. En juin, le recteur observe que la présence de seulement 9 étudiants est attestée à la faculté de droit. À la faculté des sciences, leur présence est encore moins nombreuse : trois « aux cours de l'année préparatoire de l'institut polytechnique, et celle de 2 Serbes au cours du PCN ». À la faculté des lettres au contraire, « ces étudiants sont généralement fort assidus », avant de conclure :

« Comme il est naturel, les étudiants serbes veulent commencer par se familiariser avec la langue française, avant de poursuivre des études spéciales. Cependant, il paraît probable que quelques-uns ne viennent pas, ou viennent très peu à l'Université¹⁰. »

Organiser des cours d'été ?

La réputation acquise par l'université de Grenoble, dans les premières années du xx^e siècle, pour l'enseignement du français comme langue étrangère engage par ailleurs les autorités serbes à envisager d'y envoyer, durant l'été 1916, un important contingent d'étudiants pour suivre les cours de vacances. C'est à Wilfrid Kilian que le directeur de l'enseignement de la jeunesse serbe en France, Jovan Zujovic, s'adresse à cette fin le 12 juin 1916. Ancien ministre de l'Instruction publique serbe, président de l'Académie royale de Serbie, il partage surtout avec le professeur grenoblois une même discipline, la géologie.

« Je voudrais envoyer beaucoup d'étudiants serbes à Grenoble pour suivre des cours de vacances. J'y ajouterais volontiers un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices. Tâchez donc (chez M. le Recteur et le Préfet) d'obtenir la maison destinée aux mutilés ou un autre local dans la ville même. Vos lycées restent vides pendant les vacances ; on pourrait peut-être y héberger les candidats serbes pour les cours de vacances... Faites-moi envoyer à Paris 2 ou 3 exemplaires du programme des cours de vacances. »

Plus généralement, le ministre serbe demande au professeur grenoblois de se faire son intermédiaire auprès des autorités locales, et particulièrement du recteur, pour organiser l'accueil de nouveaux étudiants à la rentrée 1916 :

« Après les vacances, je voudrais faire inscrire dans vos facultés le nombre d'étudiants aussi élevé que possible. Il faut préparer des logements pour ces étudiants (en dehors de ceux qui auront les moyens de vivre dans des pensions de familles). »

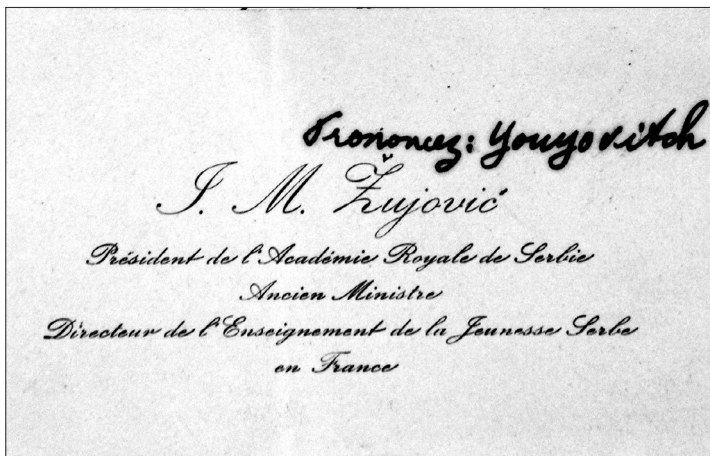
10. AD 38, 21 T 495, Lettre du recteur Charles Petit-Dutaillis au préfet Romain Tenot, 6 juin 1916.

ill. 2. Jovan Zujovic en visite au bataillon universitaire serbe de Jausiers, 15 juin 1916.



Roger Hournac et Yves Revest, Un bataillon universitaire serbe à Jausiers pendant la Grande Guerre (1916-1917), Publication des Cahiers de la vallée de l'Ubaye, 32 p.

ill. 3. Carte de visite de Jovan M. Zujovic laissée lors de sa visite à Grenoble le 24 juin 1916.



AD Isère, 21 T 495.

Alors qu'en janvier les étudiants serbes avaient été dispersés dans différentes universités, il s'agit d'utiliser les compétences du Comité de patronage pour offrir aux étudiants serbes la possibilité d'un apprentissage accéléré du français durant les

vacances. Le 24 juin, après avoir rencontré Jovan Zujovic, le recteur en informe la direction des enseignements supérieurs :

« Il m'a exprimé spontanément le désir de voir suivre nos cours de vacances tous les étudiants serbes disponibles, ou du moins le plus grand nombre d'entre eux... S'ils peuvent profiter de ces travaux par petits groupes, dont le système a été porté ici à un haut degré de perfection et a assuré le succès de nos cours, ils feront de très sensibles progrès. »

L'accueil toutefois se heurte à un double obstacle : l'hébergement des étudiants et la rémunération des enseignants. Sur le premier point, il faut renoncer aux différentes hypothèses d'un hébergement grenoblois. « Toute installation à Grenoble entraînerait des difficultés considérables, des délais et des dépenses auxquelles l'administration préfectorale déclare qu'il serait sans doute impossible de faire face », écrit le recteur à Jovan Zujovic le 20 juin. Comme ceux du premier contingent, c'est à Voreppe qu'il est proposé d'héberger le plus grand nombre des étudiants venus durant l'été 1916. Cet éloignement impose une réorganisation des cours en massant « le matin ou l'après-midi les cours et les travaux pratiques de ces étudiants, de façon qu'ils prennent leurs repas à Voreppe ».

La question financière est d'une autre nature. « Comme vous le savez », écrit le recteur au ministère le 24 juin, « l'Université de Grenoble ne dirige pas officiellement les cours de vacances pour étrangers. Elle prête seulement ses locaux et, bien entendu, ce sont ses professeurs qui sont l'âme de cet enseignement. Un d'entre eux en a la direction complète depuis la mort si regrettable de Marcel Reymond, président du Comité de patronage des étudiants étrangers. Mais au point de vue financier, l'Université n'intervient ni pour les recettes, ni pour les dépenses. Toute l'organisation des cours, même au point de vue pédagogique, dépend du Comité de patronage. » Pour le Comité, il y a là une forme d'aubaine. Depuis le début de la guerre, le nombre des étudiants étrangers venus à Grenoble suivre des cours d'été a fondu. Alors que celui des immatriculés à la faculté des lettres se situe autour de 350 entre 1909 et 1914 (représentant près de deux tiers du total des étudiants), il a chuté à une soixantaine dans les premières années de la guerre¹¹. Avec des effectifs aussi faibles, le maintien des cours engendre un déficit notable pour le Comité de patronage. Mais la réorganisation pédagogique liée à l'installation des étudiants à Voreppe impose des frais spécifiques : « Nous admettrons volontiers les étudiants à titre gratuit aux cours généraux de grammaire et de littérature », écrit le recteur à Jovan Zujovic le 20 juin, mais, « pour les séances de conversation, lecture, traduction, etc., il faut nécessairement des dépenses spéciales auxquelles pour notre part

11. AD 38, 20 T 289-290, Immatriculation des étudiants à la faculté des lettres de Grenoble, 1907-1920.

il est impossible de faire face puisqu'il n'y aura pas de recettes correspondantes». Pour évaluer les coûts engendrés, c'est un véritable devis qu'il demande par ailleurs au Comité de patronage pour le financement d'un « enseignement pratique du français, par petits groupes, à l'usage 1^o de 100 étudiants; 2^o de 200 étudiants ». En réponse à la demande, le professeur Bresson, directeur intérimaire du Comité de patronage, propose, le 23 juin, un programme spécifique pour « les fils de l'héroïque nation serbe ». Les cours de littérature, grammaire, sémantique, explication de texte n'engageant pas de frais supplémentaires étaient offerts. Mais, ajoute-t-il, « leur séjour parmi nous apporterait un surcroît considérable de travail aux services suivants qu'il faudrait pour la circonstance développer ou même créer : correction de compositions françaises, exercices de lecture, exercices de traduction écrite et orale du serbe en français ». Pour la période allant du 1^{er} juillet au 1^{er} novembre 1916, l'évaluation est de 4 080 francs pour 100 étudiants, somme sur laquelle le Comité accepte de prendre 580 francs à sa charge. Au-delà du centième étudiant, il est demandé 8,50 francs par étudiant. « Ces sommes paraîtront faibles si on considère qu'elles sont environ le tiers de celles que les étudiants étrangers doivent d'habitude verser au Comité pour jouir des mêmes avantages », conclut-il.

L'obstacle financier pourtant est sans doute décisif. Aucun contingent d'étudiants serbes n'est envoyé à Grenoble durant l'été 1916. Si 61 inscriptions sont accordées, « l'administration supérieure ayant pris d'autres dispositions pour l'installation des Serbes, la plupart de ces inscriptions restèrent sans effet pratique et un petit nombre de Serbes suivirent effectivement les cours pendant un laps de temps un peu prolongé. L'un d'eux, qui resta jusqu'à la fin d'octobre, travailla avec tant d'ardeur qu'il put passer l'examen du Certificat d'Études françaises et fut même reçu avec la mention bien¹² ». Ce n'est qu'à la rentrée de novembre 1916 que, de nouveau, un certain nombre sont accueilli dans les facultés grenobloises.

L'intégration progressive des étudiants serbes

La guerre se poursuivant, la présence des Serbes dans les universités françaises tend à se « normaliser » à compter de l'automne 1916. Le 20 septembre, le ministre demande au recteur combien d'entre eux l'université de Grenoble est en mesure d'accueillir. Si l'État français accepte de prendre à sa charge les frais d'études, c'est à la Légation royale serbe que revient le soin de désigner les étudiants à accueillir. Pour leur entretien, quoique certains ne soient pas « démunis de ressources personnelles », elle leur attribue une bourse mensuelle de 135 francs. À partir du printemps 1917, l'État français prend en charge lui-même une partie de ces bourses

12. Archives du CUEF, université Grenoble Alpes, *Rapport annuel du Comité de patronage des étudiants étrangers, année scolaire 1915-1916*, Grenoble, Allier, 1916, p. 7.

(pour 100 et à 150 étudiants par an¹³) et met en outre « à disposition des recteurs une somme de 15 francs par étudiant serbe destinée à parer aux besoins imprévus ». À compter du mois de novembre 1916, l'arrivée d'étudiants devient régulière dans les différentes universités françaises. Le 7, le ministre adresse au recteur de l'académie de Grenoble un premier lot de dossiers, tout en lui laissant le soin d'établir les équivalences avec les études poursuivies antérieurement par ces étudiants, et de trouver des hébergements privés en ville. Le 22 novembre, un deuxième contingent de onze étudiants est annoncé, puis de dix autres le 2 décembre. Le 6 janvier, ce sont 21 nouveaux certificats d'étudiants venus de Nice où ils ont passé leur baccalauréat qui sont envoyés à la faculté des sciences de Grenoble. « En raison de la date à laquelle ces jeunes gens vont commencer leurs études, il y aura lieu de les autoriser à prendre simultanément les deux premières inscriptions », précise le ministre au recteur. « Il appartiendra à la faculté de mettre, par une scolarité appropriée, ces étudiants au niveau de leurs camarades qui ont suivi les cours du premier trimestre. » Pour répondre à cette demande, la faculté des sciences inaugure à la rentrée 1916 un « cours de vocabulaire scientifique et technique » ainsi que des cours de traduction de textes serbes¹⁴. Le 8 juin, de nouveau, neuf étudiants sont envoyés à Grenoble (huit en sciences, un en lettres) par la Légation serbe. Au total, ils sont 83 à suivre les cours de vacances organisés par le Comité de patronage durant l'été 1917. « Beaucoup suivirent, avec une louable assiduité à tout le moins, les cours de langue », commente le président du Comité. Pour certains, cet enseignement est complété par un cours spécial ouvert à la faculté des sciences. « Toutefois », précise le ministre français, « étant donné l'époque tardive à laquelle ils arrivent à l'université, ces jeunes gens ne devront commencer leur scolarité régulière qu'au début de l'année scolaire 1917-1918. Vous n'aurez donc pas à leur accorder dès à présent l'équivalence du baccalauréat ; vous voudrez bien simplement les mettre en mesure de se perfectionner dans la pratique du français, et autoriser ceux d'entre eux qui poursuivent des études scientifiques à fréquenter, à titre bénévole, quelques cours de la faculté. » Le 12 juin, ce sont douze étudiants qui venaient de la Brigade universitaire de Jausiers pour s'inscrire à la faculté des sciences.

À chaque rentrée, viennent en outre s'ajouter les élèves qui, scolarisés à l'école de l'enseignement secondaire de Nice, passent leur baccalauréat avant d'être envoyés, par la Légation serbe, dans différentes universités. Indépendamment de l'arrivée de ces nouveaux contingents, l'effectif des étudiants serbes fait l'objet d'une certaine

13. AD 38, 21 T 495-496 : année 1917-1918 : 112 boursiers de l'État français ; 1918-1919 : 143.

14. Archives du CUEF, université Grenoble Alpes, *Rapport annuel du Comité de patronage des étudiants étrangers, année scolaire 1917-1918*, Grenoble, Allier, 1918, p. 4.

volatilité en raison de départs ou d'arrivées individuels tout au long de l'année. Le 11 janvier 1917, quatre étudiants quittent ainsi Grenoble pour poursuivre des études de chimie à Toulouse; en octobre 1917, trois autres pour les facultés des sciences de Paris et Lyon, un pour celle de droit de Paris, tandis que d'autres viennent suivre à Grenoble les cours de l'institut des sciences commerciales. D'autres aussi en certains cas se réorientent (ainsi, de la faculté des sciences vers celle de droit). À la rentrée 1918, une dizaine d'étudiants demandent également à suivre les cours de l'Institut commercial, et la faculté organise pour eux un enseignement spécial de français. Au total, durant les deux dernières années de la guerre, les étudiants serbes constituent, avec les italiens (principalement des jeunes filles), le plus gros contingent d'étudiants étrangers à Grenoble.

**ill. 4. Étudiants serbes boursiers de l'État français
inscrits dans les universités. Année universitaire 1918-1919.**

Universités	Lettres	Droit	Sciences	Médecine
Paris	11	15	4	27
Aix/Provence		1	1	
Bordeaux		1		23
Clermont	7			
Dijon			2	
Grenoble			6	
Lyon		2		27
Montpellier	3	2		9
Toulouse			1	1

AD Isère, 21 T 496, Arrêté du 27 novembre 1918.

Les vacances sont l'objet d'une mobilité d'une autre nature. La mauvaise connaissance du français restant une cause de difficulté importante pour les étudiants, la Légation royale serbe renouvelle le 6 juin 1917 le souhait de voir institué « dans les universités où se trouvent des groupes d'étudiants serbes, des cours de vacances pour la langue française », ainsi que, à Grenoble comme à Toulouse, des cours de mathématiques en français, et s'engage à prendre « les mesures et donner les ordres nécessaires pour que chaque étudiant soit obligé de suivre ces cours ». Durant l'été 1918, le nombre des Serbes l'emporta de beaucoup sur celui des Italiens, « du moins en tant qu'il s'agit du nombre des inscriptions » (45 contre 23). Leur assiduité cependant est inégale. Tous n'assistent pas régulièrement aux conférences.

Certains « ne parurent à la faculté que pour se faire inscrire, puis se drapèrent dans une abstention peut-être pleine de dignité, mais à coup sûr peu favorable à leurs progrès », regrette le Comité de patronage. « Cette attitude négative », complète le Comité, « trancha déplorablement sur celle de beaucoup de Serbes qui furent assidus aux cours, travaillèrent avec ardeur, firent des progrès remarquables et en furent récompensés par leur succès à l'examen du Certificat¹⁵. »

Encadrer et surveiller les étudiants serbes

Si la population étudiante a la réputation d'être parfois agitée, sa surveillance en période de guerre impose une attention toute particulière dont les autorités serbes ont la charge. Dès décembre 1916, le directeur de la jeunesse serbe en France, Sava Curochevitch, organise une tournée d'inspection. Dans les premiers jours du mois de janvier 1917, est nommé un lecteur, M. Petrovitch chargé en outre d'assurer des cours publics sur la Serbie (littérature, mœurs, institutions). En novembre 1917 lui succède un nouveau professeur, Nikola Ranoïevitch, « pour occuper les fonctions d'inspecteur auprès des étudiants serbes inscrits à l'université de Grenoble », remplacé lui-même le 8 janvier 1919 par Nedeliko Divatz.

Sur place les étudiants sont regroupés dans l'Association des étudiants serbes à Grenoble. Présidée par un étudiant en philosophie, Sladan Stoïanovitch, assisté d'un vice-président mathématicien, Yovan Yovanivitch, et d'un secrétaire juriste, Radovan Poulevitch, l'association affiche des objectifs d'abord patriotiques, et entend regrouper, au-delà des seuls Serbes, tous les étudiants « des nations alliées, ainsi que ceux qui seront disposés à verser une cotisation » pour :

- a. « travailler à l'amélioration matérielle et intellectuelle de tous ses membres,
- b. les représenter sous tous les rapports devant les autorités françaises et serbes,
- c. instruire ceux qui vous entourent de toutes les questions concernant notre problème national ».

Parallèlement, la Légation serbe adresse le 26 mars 1917 un courrier au recteur pour être informée « de la tenue des étudiants serbes qui suivent les cours de l'université de Grenoble. Les assiduités aux cours, aux travaux pratiques ou conférences, leur tenue à l'université et leur conduite au-dehors sont les questions qui intéressent au plus haut degré la Section de l'Enseignement ».

La surveillance sanitaire de ces étudiants, réformés par le conseil de révision, n'est pas moins importante. Venu en inspection en février 1918, le médecin-commandant Petrovitch constate les ravages que fait la tuberculose parmi les 74 étudiants (dont 8 filles) qu'il avait examinés : 15 cas de tuberculose au premier ou second

15. Archives du CUEF, université Grenoble Alpes, *Rapport annuel du Comité de patronage des étudiants étrangers, année scolaire 1917-1918*, Grenoble, Allier, 1918, p. 8-9.

degré, « et dont l'état de santé exige par conséquent un traitement spécial et immédiat consistant en repos, cure d'air et une alimentation abondante ». Huit étudiants sont envoyés immédiatement au sanatorium de Sallanches, quatre autres étant programmés pour mars et avril. Pour trois étudiantes, il demande qu'elles reçoivent « la permission de trois mois afin de suivre avec leurs mères cette cure d'air et de repos dans une région d'altitude qu'elles choisiront elles-mêmes, une région montagneuse, ensoleillée, facile à trouver aux environs de Chamonix par exemple, sous la surveillance de médecins, et cela à défaut d'un sanatorium pour ces jeunes filles ». Pour huit cas suspects, le médecin recommande une « cure d'air » à Thonon-Bains, tandis que des troubles digestifs, cardiaques ou paludéens sont signalés chez d'autres étudiants. Pour inquiétant qu'il soit, l'état sanitaire des étudiants de Grenoble n'est pas plus mauvais que celui des autres étudiants serbes accueillis en France. La situation est même jugée plutôt favorablement par le médecin serbe :

« La proportion de cas de tuberculose pulmonaire parmi les élèves de Grenoble est très élevée, soit 22 cas de tuberculose avérée ou suspects sur 74, soit 31 %, tandis que les cas relativement avancés représentent 22 %. Néanmoins, ces proportions se rapprochent de celles que nous avons indiquées dans notre travail (Communication à l'Académie de médecine, "La tuberculose pulmonaire chez les réfugiés serbes"). Il est utile, pensons-nous, de faire remarquer que l'aspect général de tous les étudiants serbes est bon, qu'ils ont tous un air épanoui, sinon gai, qu'ils ont des mœurs studieuses... Beaucoup parmi eux viennent du bataillon universitaire serbe de Jausiers, et frappent par leur robustesse et aspect athlétique.

Ceux qui sont touchés par la tuberculose présentent également un état général meilleur que ne le ferait indiquer l'état local de leurs poumons. Il y a, à n'en pas douter, une tendance à la guérison naturelle de la plaie pulmonaire. Cette même observation a été faite par l'un de nous parmi les élèves de l'École de commerce serbe à Aix-en-Provence.

La ville est entourée de montagnes, à larges avenues proprement tenues, pourvue d'une excellente eau potable, avec un climat pas trop rigoureux, offre des conditions réelles pour la santé physique. Le calme de la vie en province contribue pour sa part à la santé morale, comme il est l'un des facteurs qui incite l'esprit à la concentration et à l'étude¹⁶. »

La situation grenobloise est jugée suffisamment favorable pour qu'en novembre 1918, et encore durant l'hiver suivant, des étudiants de Nancy, Marseille ou Bordeaux soient envoyés à la faculté des sciences de Grenoble ou à l'Institut électrotechnique de Grenoble « pour raison de santé ».

16. AD 38, 21 T 495, Lettre du docteur Petrovitch, 27 février 1918.

Quitter Grenoble

Le 11 novembre 1918 met fin à l'exil serbe. Le jour même, le président de l'Association des étudiants serbes de Grenoble adresse au recteur de l'académie de Grenoble une lettre de remerciement :

« En ce grand jour où l'humanité vient d'être libérée d'un cauchemar terrible, où l'immortelle France se couvre une fois de plus de gloire resplendissante, où la joie s'empare de tous les cœurs, l'Association des étudiants serbes à l'université de Grenoble s'associe à cette joie universelle et vous envoie, Monsieur le recteur, le témoignage de son émotion profonde. Les étudiants serbes à l'université de Grenoble profitent de ce grand moment pour exprimer encore une fois leur impérissable reconnaissance à la France qui, tout en libérant l'humanité de la barbarie, jette les bases d'une société nouvelle et libre dans laquelle notre peuple réuni en un grand État yougoslave prendra la place qu'il a méritée¹⁷. »

La fin de la guerre permet aux Serbes hébergés en France un retour victorieux dans leur pays. Les conditions du départ ne se présentent toutefois pas de la même façon pour les écoliers et les étudiants. C'est en relation avec le retour de leurs familles que les plus jeunes sont autorisés à quitter les établissements. « La plupart des Serbes réfugiés en France désirent retourner le plus tôt possible dans leur patrie », fait savoir le ministre aux recteurs le 25 novembre 1918, « Un certain nombre souhaitent emmener avec eux leurs enfants hospitalisés dans nos établissements secondaires et primaires supérieurs, sans attendre la fin de l'année scolaire. Je ne saurai m'opposer à ce désir. Je vous prie d'inciter les chefs d'établissement à autoriser le départ des enfants qui seraient réclamés par leurs parents. » Les enfants de militaires furent à cet égard favorisés. Dès le 6 novembre, l'intendant général de l'armée serbe, M. Petrovitch, emmène avec lui, à Salonique, ses deux filles et sa nièce. Progressivement, de nombreux élèves partent avec leurs parents. D'autres sont envoyés et regroupés à Nice. Pour ceux qui restent, l'impatience se fait grandissante, et les incidents se multiplient. Au lycée de Saint-Marcellin, des élèves font le mur sous le nez du proviseur. Interpellé par le chef d'établissement, Givka Bandjiévitch rétorque en français eu'il ne craignait rien, que tout ce qui pouvait lui arriver, c'était d'être renvoyé en Serbie, ce qu'il souhaitait ardemment ». À Gap, une douzaine d'élèves adressent à l'Office serbe un télégramme « pour dire qu'ils ne voulaient pas rester à Gap où ils ne faisaient rien et perdaient leur temps, et qu'ils veulent aller à Beaulieu ». « Je suis Serbe, et on ne corrige pas les défauts des Serbes », proclame insolemment l'élève Lazarevitch. Face à la fronde,

17. AD 38, 21 T 496, Lettre de Miloch Militch, président de l'Association des étudiants serbes de Grenoble, 11 novembre 1918.

le conseil de discipline du lycée conclue : « Depuis quelque temps ces élèves serbes ont l'espoir de rentrer dans leur pays, et pensent et disent qu'en se faisant mettre à la porte du lycée ils seront plus tôt rapatriés. » Le conseil de discipline du lycée de Gap constate le 10 mars 1919 : « Ainsi cherchent-ils par tous les moyens à se rendre insupportables. En particulier, ils traînent le matin au dortoir, se lèvent en retard et ne sont pas prêts à l'heure réglementaire¹⁸. »

Pour les étudiants, la situation est tout autre. Outre l'autonomie dont ils disposent pour la plupart à l'égard de leur famille, il s'agit d'abord d'achever l'année universitaire, voire le parcours universitaire engagé. Après la fin de l'année universitaire, le Comité serbe de Grenoble se réunit une dernière fois à la banque Charpenay le 20 juillet 1919. C'est au doyen de la faculté des lettres, Samuel Chabert que revient la charge de dresser le rapport moral :

« Le but était d'accueillir, d'assister et d'instruire les malheureux enfants chassés de Serbie et du Monténégro par l'invasion austro-bulgare ; peu à peu, les enfants grandirent, des jeunes gens reconnus inaptes au service militaire, d'anciens combattants blessés ou réformés se joignirent à eux, s'y substituèrent peu à peu et constituèrent un nouveau groupement, celui des étudiants serbes, que le comité voulut continuer à secourir sous les présidences successives de MM. les recteurs Petit-Dutaillis, Coulet et Dumas... »

De 1916 à 1919, 438 étudiants serbes ont été accueillis à Grenoble « dont 145 pour la faculté de droit, 249 pour la faculté des sciences, 44 pour la faculté des lettres. Parmi eux, 125 ont subi des examens, 98 ont été admis ».

« C'est dire », poursuivait le doyen, « qu'en dépit des circonstances les plus défavorables, ces jeunes gens privés de leurs familles, de leur patrie, de tout ce qui contribue si puissamment à l'équilibre et à la formation morale dans un âge tel que le leur, souvent malades ou affligés d'une santé précaire à la suite d'épreuves inouïes, se sont conduits de manière à faire le plus grand honneur à leur pays. De bonne heure, eux-mêmes surent se discipliner, s'organiser, s'entraider dans leur commune misère, dans leurs deuils comme dans leurs fêtes nationales et universitaires, pieusement célébrées... La plupart réalisèrent dans notre langue des progrès rapides, et nous ne doutons pas qu'ils aient remporté chez eux des sentiments de solide attachement pour la France. Les incidents fâcheux ont été insignifiants en nombre comme en gravité, ainsi qu'ont pu le constater les inspecteurs régulièrement délégués à Grenoble par le gouvernement serbe. »

Le compte financier pour sa part est créditeur de 21 945,90 francs qui sont remis à l'université « à charge pour elle d'en affecter les revenus annuels à la fondation d'une bourse en faveur d'un étudiant serbe, présenté par l'université de Belgrade,

18. AD 38, 21 T 496.

et dont la présence dans notre ville, en attestant de liens durables entre Grenoble et la Yougoslavie, répondrait parfaitement aux intentions de nos donateurs». Quant au linge, à la literie ou aux objets qui restent, ils sont donnés aux Petites Sœurs des Pauvres.

Malgré la suppression du Comité, tous les étudiants serbes ne cherchent toutefois pas à partir. Encouragés par l'Office serbe, 29 d'entre eux demandent leur inscription à la rentrée 1919 à l'Institut électrotechnique. «Les cours que ces étudiants doivent suivre à Grenoble n'existent pas en Serbie et nous serions très embarrassés si nos boursiers ne pouvaient plus les suivre», fait savoir l'office serbe dans son courrier du 20 octobre. Mais le 23 octobre 1919, Louis Barbillion répond qu'il aurait du mal à les accueillir. De fait, en 1919-1920, le Comité n'accueille que 5 étudiants serbes au premier semestre, 6 au second, inscrits principalement à la faculté des lettres : 2 en licence de philosophie, un en licence d'italien, allemand et anglais. Les effectifs n'évoluent guère dans les années suivantes¹⁹.

Si elle n'est pas satisfaite, la demande de l'Office serbe atteste à tout le moins de la qualité de l'accueil et de l'enseignement reçus à Grenoble par les étudiants serbes (singulièrement en raison de l'originalité des formations offertes par le Comité de patronage des étudiants étrangers et l'Institut électrotechnique), comme du succès diplomatique que constitue cet accueil durant la Première Guerre mondiale. Dès février 1916, le recteur Charles Petit-Dutaillis écrit :

«Je puis assurer que les écoliers serbes, par leur attitude et discipline, et leur ardeur à apprendre notre langue, ont déjà prouvé que tant de cordiale sympathie était pleinement méritée. Ils seront, un jour très prochain, parmi les champions des idées françaises, de notre culture et de notre influence dans les Balkans.»

La même philosophie invite en octobre 1919 le ministre de l'Instruction publique à renouveler un même dispositif en faveur de l'Europe centrale en demandant aux universités françaises d'accueillir des étudiants roumains de Transylvanie :

«J'appelle votre attention sur l'intérêt que présente pour l'influence de notre pays en Roumanie et plus particulièrement en Transylvanie l'instruction de ces étudiants dans les universités françaises. Je ne doute pas qu'en ce qui vous concerne, vous ne réserviez le meilleur accueil à ces Transylvains, et vous preniez toutes les mesures nécessaires en vue de les guider à leur arrivée et de leur faciliter leur installation²⁰.»

Quatorze d'entre eux font alors le choix de Grenoble.

19. Archives du CUEF, université Grenoble Alpes, *Rapport annuel du Comité de patronage des étudiants étrangers, année scolaire 1919-1920*, Grenoble, Allier, 1921, p. 7 ; AD 38, 20 T 290, Immatriculation des étudiants à la faculté des lettres de Grenoble, 1907-1920.

20. AD 38, 21 T 496, Lettre du ministre de l'Instruction publique aux recteurs, 17 octobre 1919.